

Il se peut que le comité veuille modifier cette directive. Personnellement j'ai bien dit que je sollicitais et demandais une définition des dépenses improductives. On reconnaît généralement qu'il s'agit d'un cas où la valeur n'est pas reçue en contrepartie de l'argent dépensé, mais il y a nombre de cas indéterminés. Il se peut qu'on en ait retiré énormément d'expérience, si on veut appeler ça de la valeur. Ces cas demandent du jugement et je n'ai pas à vous dire que chaque paragraphe de mon rapport est montré dans sa forme définitive au sous-ministre et aux fonctionnaires du ministère intéressé qui en vérifient la teneur avant qu'il soit inclus dans mon rapport. Ainsi, si vous pouvez citer des cas précis sous cette rubrique que vous aimeriez approfondir, j'en serais ravi, en réalité je m'en réjouirai dans la mesure où cela nous serait utile à tous les deux.

M. BALDWIN: Un simple éclaircissement et si on m'y autorise, je voudrais amener la conversation sur un cas d'espèce. N'est-il pas vrai, monsieur Henderson, que dans l'accomplissement de vos fonctions, vous les interprétez, et en particulier en vertu de ce dernier article, vous avez signalé à l'attention du comité un certain nombre de recommandations de la Commission Glassco qui n'ont pas été appliquées? Le comité vous a donné son appui sur ce point et il a laissé entendre que d'après lui vous deviez continuer, dans le cadre de vos fonctions et de vos devoirs, à lui signaler tous les domaines relativement auxquels la Commission Glassco avait fait des recommandations qui n'ont pas été appliquées et qui, selon vous, auraient abouti à des épargnes et à éviter double emploi et gaspillage. Ai-je raison?

M. HENDERSON: Oui, je vous suis obligé de signaler cette question, M. Baldwin. J'ignore si M. Tremblay y songeait mais j'ai discuté la situation au comité telle que je l'envisageais il y a environ trois ans et c'est à la suite d'une directive expresse des membres du comité que j'ai rendu compte dans mon rapport de 1965 des résultats de ma vérification. Je m'étais abstenu de le faire en 1964, pour une raison que j'estimais très valable c'est-à-dire qu'à l'époque le Conseil du Trésor s'adonnait à une étude spéciale et approfondie de cette situation et qu'il n'était que juste, selon moi de leur permettre de l'achever, bien que plusieurs années se fussent écoulées depuis la publication de ce rapport.

Le PRÉSIDENT: M. Tremblay, lorsque nous aborderons l'article intitulé «compte improductif», vous pourriez peut-être signaler à nouveau cette question sous cette rubrique.

M. WINCH: Monsieur le président, je voudrais poser simplement une question aux fins d'éclaircissement. Vos observations préliminaires étaient excellentes. On vient de nous remettre le rapport complémentaire adressé par l'auditeur général au comité permanent des comptes publics concernant les initiatives prises par les ministères et autres organismes en application des recommandations formulées par le comité. Ai-je raison de penser que ce comité étudiera en tout premier lieu les recommandations qu'il avait formulées antérieurement et qui n'ont pas été appliquées; les témoins seront ensuite convoqués pour expliquer pourquoi les recommandations d'un comité parlementaire n'ont pas été adoptées ou suivies.